

INTERREG IV C Mini-Programme



Réseau européen, expériences et recommandations pour améliorer la performance énergétique chez les citoyens et les collectivités locales

DOCUMENT STRATEGIQUE

Version: 11 juin 2010

1. Description du problème et approche du projet

L'Union européenne est à la pointe des efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique et s'est engagée à promouvoir le développement d'un paysage énergétique durable en Europe. Les récentes publications scientifiques (4^{ème} rapport d'évaluation du GIEC, rapport Stern sur l'économie du changement climatique) ont de nouveau souligné les conséquences dramatiques de notre style de vie sur l'environnement et des coûts économiques du changement climatique sur nos sociétés. La production d'énergie et l'utilisation sont identifiées comme les principaux facteurs responsables des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique.

Une transition vers une économie sobre en carbone tels que décrits dans le PECC II ainsi que dans la récente publication du plan stratégique européen de technologie (COM2007 / 0723) nécessite un changement des modes de consommation énergétique dans les communautés et parmi les citoyens. La promotion de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie, des énergies renouvelables et du transport durable au niveau local en Europe est une partie intégrante d'une stratégie de lutte contre le changement climatique. L'objectif est d'accroître l'indépendance énergétique vis-à-vis du gaz et du pétrole.

Le renforcement de la coopération interrégionale et la capitalisation des expériences locales sont essentielles pour assurer la mise en œuvre effective des stratégies européennes et nationales. Les autorités locales ont la capacité de contribuer à ces stratégies dans une approche bottom-up par des mesures d'exécution pour l'utilisation durable de l'énergie et de réduction des émissions et en informant directement et en associant leurs citoyens. L'Union européenne et les gouvernements nationaux demandent donc aux autorités locales de prendre les mesures nécessaires à la protection du climat. En outre, la promotion de la coopération interrégionale assure la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne et revête une grande importance pour inclure les régions dans une approche durable à l'échelle européenne.

Les autorités locales doivent être soutenues dans leurs efforts pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Union européenne de réduire de 20% de la consommation énergétique d'ici 2020 et, en même temps à la source de 20% de leurs besoins énergétiques à partir d'énergies renouvelables. Le défi sera de combler le fossé entre les objectifs politiques d'efficacité énergétique et de mise en œuvre concrète dans les actions régionales et locales administratives. D'une part, un manque de connaissances, le manque de soutien financier et organisationnel et les structures ainsi que les outils manquants pour des actions ou changement de comportement l'emportent autant de raisons pour le potentiel encore utilisé dans les stratégies locales de l'énergie et l'utilisation des Fonds structurels. D'un autre côté, il ya une piscine d'outils et de mesures mises en œuvre avec succès dans différentes régions qui pourraient être étendus, modifiés et transférés au niveau interrégional.

EnercitEE commence à ce moment et aborde les domaines décrits, et se concentre en particulier sur les citoyens en tant que consommateurs d'énergie afin d'accroître l'efficacité énergétique au niveau local. Le projet relie les différentes régions européennes afin de créer un réseau d'échange d'expériences, d'évaluer les meilleures pratiques des politiques régionales et locales dans le domaine de l'efficacité énergétique et le transport durable et de préparer le transfert à d'autres régions dans les programmes des Fonds structurels. À cet égard, EnercitEE contribue à sécuriser l'approvisionnement énergétique durable de l'Union européenne et de contribuer à sa croissance économique et la stabilité politique comme indiqué dans le Göteborg et de Lisbonne.

Tous les six régions ont leurs forces et faiblesses de leurs activités d'efficacité énergétique. EnercitEE leur fournit une occasion d'apprendre les uns des autres, d'échanger leurs meilleures pratiques et d'apprendre à partir de solutions dans d'autres régions.

2. EnercitEE objectifs

L'objectif principal du projet est l'échange d'expériences afin d'identifier, d'analyser et de transférer les meilleures pratiques et à aider les autorités locales et de leurs citoyens à améliorer leur performance énergétique. Pour cette raison, l'expérience des régions européennes à partager leurs stratégies avec les régions les moins expérimentés d'accélérer l'identification des meilleures pratiques et de favoriser le transfert vers le niveau local.

Basé sur les meilleures pratiques de différentes régions, telles que la biomasse dans le Småland, maisons passives en Saxe, l'innovation et de la technologie de l'Emilie-Romagne ou éducation à l'énergie en Haute-Savoie, EnercitEE veut atteindre ses objectifs en échangeant les expériences et les connaissances. Le projet encourage la protection de l'environnement ainsi que les effets positifs de l'efficacité énergétique en termes d'économies de coûts pour les villes et les communautés, la sauvegarde des emplois et la croissance économique régionale. Cette intégration des intérêts écologiques, économiques et sociaux reflète l'engagement du projet au développement durable.

Les autorités locales auront la chance de fonctionner comme un modèle pour leurs citoyens ainsi que pour d'autres communautés. Ils apprendront à mieux rejoindre et impliquer leurs citoyens, de sensibiliser, susciter la compréhension nécessaire de l'action politique et donner des conseils pratiques pour l'action de l'efficacité énergétique.

La coopération régionale est réalisée et renforcée par la mise en place du réseau de partenaires dans le cadre d'INTERREG IVC et à travers diverses activités, les extrants et les résultats prévus dans le cadre de ce mini-programme. Les régions partenaires d'assumer le rôle de catalyseur dans le développement, fournir et diffuser des instruments et des mesures à l'échelon local. EnercitEE fournit les régions les outils nécessaires et les meilleures pratiques comme un réservoir d'expériences; chaque région partenaire peut choisir son ensemble individuel de mesures en fonction de sa situation et des besoins spécifiques.

3. Les résultats attendus

Tous les résultats du projet sont tournés vers l'échange d'expériences afin de promouvoir des mesures d'efficacité énergétique dans les régions européennes au niveau privé et public.

EnercitEE espère promouvoir de nouvelles solutions et mieux former le personnel par 12 sous-projets qui seront sélectionnés par appels à propositions ouverts. Par exemple, les connaissances et les compétences des 150 membres du personnel seront améliorées grâce à des échanges de personnel, des sessions de formation et des séminaires.

EnercitEE vise à avoir un impact direct sur les politiques et les performances énergétiques des régions participantes, mesurables par l'amélioration des politiques, la réduction des consommations d'énergie dans les maisons collectives et individuelles et une part accrue des énergies renouvelables. En utilisant différents moyens de communication et la diffusion de l'avancement du projet et des résultats un effet positif est également prévu pour les régions européennes qui ne participent pas directement, mais qui pourront tirer partie des résultats de EnercitEE.

EnercitEE est conçu comme un projet de renforcement des capacités du personnel des autorités régionales et locales ainsi que des citoyens, en particulier par l'identification d'au moins 24 bonnes pratiques. Le défi est de faire participer plus de 1.000 intervenants et citoyens dans les activités et les projets de ce Programme.

Toutes les sorties et les activités doivent être l'occasion pour les collectivités territoriales de réfléchir et d'améliorer leur propre travail et performance. EnercitEE va influencer le développement et l'amélioration des politiques énergétiques et climatiques dans six régions participantes. Le transfert et la diffusion des six meilleures pratiques par la mise en œuvre de sous-projets contribueront à un rendement énergétique positif et au développement durable des régions.

4. Les sous-projets de EnercitEE

La Composante 4 EnercitEE concerne les sous-projets du programme INTERREG IVC. Au total, 12 priorités thématiques sont définies et les sous-projets EnercitEE seront sélectionnés après appels à propositions ouverts.

Ils se concentrent sur deux groupes cibles au niveau local: a) les citoyens comme un groupe clé de la consommation d'énergie et b) les autorités locales en tant qu'organes de décision de l'efficacité énergétique et les institutions qui ont besoin de se réorganiser rapidement pour devenir plus économes en énergie. L'objectif de cette composante est de faciliter la coopération interrégionale afin d'améliorer la performance énergétique des citoyens, les ménages privés et les autorités locales et la préparation des politiques locales pertinentes dans ce domaine.

Les sous-projets ont deux dirigeants de composantes expérimentés. Les sous-projets 1-6 (SP 1-6, citoyens) seront dirigés par le partenaire régional de Haute-Savoie / France qui a de l'expérience dans l'éducation et la mise en place des projets citoyens et les politiques favorables ; les sous-projets 7-12 (SP 7-12, les autorités locales) seront dirigés par le partenaire régional ASTER / Italie, en coopération étroite avec le partenaire régional Emilie-Romagne / Italie, qui a de l'expérience dans la coordination des autorités locales en matière de politiques énergétiques.

Deux appels à propositions seront lancés en juin 2010 et janvier 2011. Le groupe de pilotage européen sera chargé de sélectionner les propositions. Après approbation, les sous-projets seront mis en œuvre et réalisés dans les régions dans les deux ans. Les progrès et les résultats des sous-projets seront présentés lors de trois séminaires de composants et lors de la conférence finale. Les expériences et les meilleures pratiques générées dans les sous-projets seront recueillies et utilisées pour le guide sur les meilleures pratiques et le manuel sur les recommandations politiques et seront en outre présentés et discutés lors de séminaires interrégionaux.

5. Thématiques des sous-projets

SP 2: Politiques de sensibilisation à l'efficacité énergétique

(Cible : Citoyens)

Contexte et défis

La plupart des politiques de sensibilisation ont été attentives aux aspects sociaux et environnementaux dans le passé. Face au défi du réchauffement climatique et à la dépendance de l'UE vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, les responsables politiques sont obligés de mettre en place des politiques visant à accroître la part des énergies renouvelables et à utiliser l'énergie plus efficacement. En dehors des lois réglementaires, telles que la réglementation européenne ou les règlements locaux, les incitations pour motiver les citoyens à devenir efficaces en matière d'énergie reposant sur des concours, des jeux ou des projets se sont avérées très fructueuses.

Il existe de nombreuses façons de motiver les citoyens: avoir une ville faible en carbone, accorder des labels aux propriétaires de maison qui chercheraient à améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments, mettre en concurrence des ménages ou des classes pour qu'ils économisent le plus d'énergie.

Ce sous-projet devrait permettre d'échanger et d'évaluer les politiques de sensibilisation sur l'EE en impliquant activement les citoyens dans le processus.

Les domaines thématiques

- Promouvoir des politiques locales par des compétitions EE / jeux / projets (dans les écoles, auprès des locataires)
- «label EnercitEE" ou autres labels
- les régions ou les municipalités durable

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences sur la sensibilisation aux politiques de compétition EE et des jeux
- Nouvelle politique de sensibilisation
- Catalogues de bonnes pratiques sur la sensibilisation
- Stratégies de sensibilisation par étiquetage
- Participation des divers groupes de citoyens dans le processus d'élaboration des politiques.

Les groupes cibles

- Les citoyens et les associations ou structures de quartiers (seulement les organismes publics ou de droit public)
- Les fondations communautaires (uniquement les organismes publics de droit public)
- Les écoles et jardins d'enfants
- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics
- Les universités
- Les autres organismes publics et institutions

SP 4: Promotion & échanges de bonnes pratiques

(Cible : citoyens)

Contexte et défis

Dans divers secteurs projets d'efficacité énergétique de nombreux produits qui sont considérés comme les meilleures pratiques ont été réalisés au cours des dernières années: les bâtiments, les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation), l'approvisionnement énergétique, la cogénération, l'énergie efficace des énergies renouvelables, la mobilité et des services. Les citoyens n'ont pas souvent accès à ces meilleures pratiques ou manquent de connaissances de leur existence. En outre, de nombreuses expositions et foires ne sont pas suffisamment l'accent sur les potentiels d'efficacité énergétique par des changements mineurs de comportement ou des investissements à faible coût.

Ce sous-projet devrait améliorer systématiquement l'accès et à la promotion et la communication de ces bons exemples et des moyens de recherche comment cela peut être inclus dans les politiques locales dans le long terme.

Les domaines thématiques

- Foires de l'énergie
- Meilleures pratiques relevées lors d'événements et inclusion dans les politiques locales
- Outils de communication.

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences entre citoyens
- Compilation interrégionale des meilleures pratiques
- Développement et mise en œuvre d'actions pilotes lors de journées portes ouvertes / voyages d'études
- Efficacité énergétique lors de foires et expositions locales
- Echange et mise en place d'outils de communication.

Les groupes cibles

- Les citoyens, les associations et structures publiques ou de droit public de quartier
- Les écoles et jardins d'enfants
- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics (organismes publics ou de droit public)
- Les universités
- Les institutions de la science et de l'éducation (organismes publics ou de droit public)
- Autres organismes publics et institutions.

SP 5: Mesures incitatives

(Cible : Citoyens)

Contexte et défis

L'UE est actuellement à la recherche d'instruments de financement novateurs pour améliorer l'efficacité énergétique dans les ménages privés et dans les communautés en général. En particulier, un juste équilibre entre les prêts remboursables et les subventions est recherché. Cet équilibre varie dans les différentes municipalités en fonction de divers facteurs tels que le PIB ou la propriété. Les fonds privés ou renouvelables peuvent être une alternative aux mécanismes existants de soutien. A titre d'exemple, les fondations communautaires et des fonds civique peut être mis en place afin de soutenir des projets spécifiques EE ou créer des incitations à un comportement EE privé. Pour les projets déjà cofinancés, il sera intéressant de voir quel potentiel d'efficacité énergétique peut être dégagé et comment celui-ci peut s'inscrire dans la durée. Ce sous-projet devrait favoriser l'échange interrégional d'incitations et de programmes de subventions. Il devrait également permettre d'évaluer les nouveaux mécanismes de financement ou de compiler les meilleures pratiques en matière d'EE avec un bon rapport qualité / prix.

Les domaines thématiques

- Répertoire des bonnes pratiques locales et régionales
- Promotion de bons exemples et sa contribution aux politiques.

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences sur les incitations, les programmes de subventions
- Evaluation des bonnes et mauvaises pratiques des politiques régionales et locales
- Développement et mise en œuvre d'actions pilotes
- Diffuser les projets qui sont cofinancés
- Les potentiels, les risques et conditions préalables à la mise en place des fondations communautaires

Les groupes cibles

- Les fondations communautaires (seules les organismes publics ou de droit public)
- Les citoyens et les associations
- Les écoles et jardins d'enfants
- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics
- Les universités
- Les institutions de la science et l'éducation (organismes publics ou de droit public)
- Autres organismes publics et institutions

SP 7: Formation à l'efficacité énergétique et échange de connaissances entre agents

(Cible : Autorités locales)

Contexte et défis

En raison des changements constants et l'amélioration des politiques et des technologies EE il existe une demande continue pour des outils de formation et d'échange de connaissances pour le personnel des pouvoirs publics. Pour le personnel d'énergie le plus d'efficacité les membres reste un sujet supplémentaire en plus de leurs tâches quotidiennes. Les autorités locales ne peut devenir efficace de l'énergie, si il ya une approche intégrée incluant tous les acteurs au sein d'une autorité. C'est pourquoi les instruments de formation devrait avoir un accès facile et devraient avoir une approche simple mais intelligente didactique.

Comme une leçon apprise de projets antérieurs, il est nécessaire que les collectivités locales d'échange des acteurs de leur expérience et partager les bonnes et meilleures pratiques avec autant de membres du personnel que possible.

Ce sous-projet devrait échanger des expériences sur les instruments existants de formation EE et sur l'échange de connaissances entre les acteurs locaux. Des instruments de promotion en lien avec les politiques régionales et locales devraient être développés.

Les domaines thématiques

- Coopération avec les établissements d'enseignement et cours d'EE pour le personnel des collectivités locales
- Les autorités locales et la mise en œuvre des politiques de soutien
- Outils pour la formation (mise en conformité des bâtiments par exemple)
- EE de formation pour certains groupes cibles dans les collectivités.

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences sur les outils de formation EE pour les pouvoirs publics
- Evaluation des outils de formation les plus appropriés
- Stratégies de coopération avec les établissements d'enseignement
- Mettre en place un suivi de la formation EE pour des groupes cibles spécifiques
- Favoriser le dialogue dans et entre les autorités locales afin de diffuser les connaissances.

Les groupes cibles

- Les institutions de la science et l'éducation (seuls les organismes publics ou de droit public)
- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics
- Les universités
- Autres organismes publics et institutions.

SP 8: Instruments de financement

(Cible : Autorités locales)

Contexte et défis

L'un des défis auxquels sont confrontés les responsables politiques est la mise en place d'instruments financiers pour encourager l'efficacité énergétique. Les instruments de financement doivent être adaptés au contexte local. Il existe diverses possibilités de financement des mesures d'EE et d'investissements pour les collectivités locales: partenariats publics-privés, subventions européennes ou nationales, des prêts et des fonds renouvelables. En outre, l'investissement privé dans les technologies de l'EE, comme la cogénération, est déjà soutenu par certains États, régions. Avec la dépendance croissante aux importations d'énergie en provenance de pays hors UE, les autorités locales s'intéressent de plus en plus au découplage, ce qui signifie une croissance de la productivité régionale moins gourmande en énergie et moins productrice. Il existe différentes solutions pour cela, tels que les investissements pour l'approvisionnement énergétique local. Ce sous-projet devrait évaluer les obstacles au financement existants, connaître les instruments de financement les plus appropriés et les compiler en fonction des besoins des régions partenaires impliqués.

Les domaines thématiques

- Favoriser et développer l'utilisation des instruments financiers
- Les fonds de roulement (y compris l'UE, les possibilités de la BEI)
- Performance énergétique et économies contractante pour le secteur public
- Favoriser le découplage.

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences sur les instruments financiers
- Le développement conjoint d'instruments financiers locaux et régionaux
- Développement de modèles de calcul locaux pour le découplage
- L'évaluation et le transfert des modèles de contrats
- Recommandations à destination des décideurs politiques pour trouver des solutions de financement sur mesure.

Les groupes cibles

- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics
- Les universités
- Les institutions de la science et l'éducation (organismes publics ou de droit public)
- Autres organismes publics et institutions

SP 12: Nouveaux instruments de planification énergétique locale

(Cible : Autorités locales)

Contexte et défis

Améliorer l'efficacité énergétique exige souvent des approches intégrées depuis la mise en œuvre. Il est nécessaire d'adopter une approche transversale, de prendre en compte les nouvelles approches, technologies et réglementation de divers secteurs (planification, transport, bâtiment et environnement). A titre d'exemple, les systèmes de gestion de la qualité peuvent aider à organiser le travail et permettre de compiler des mesures qui sont mises en œuvre par les autorités locales et autres acteurs locaux.

Les nouvelles directives sur l'EE dans le bâtiment ont besoin de systèmes de surveillance afin de respecter les objectifs fixés. D'ici 2020, les normes en matière d'énergie sont amenées à se développer. Par conséquent, il y aura un besoin de nouveaux instruments pour les contrôler. Cette évaluation des instruments devrait tenir compte de la situation financière des municipalités, des conditions des régions participantes et de l'aptitude des acteurs locaux.

Ce sous-projet devrait permettre l'échange d'expériences sur les systèmes de gestion de la qualité, outils de contrôle et instruments de planification énergétique.

Les domaines thématiques

- Favoriser la qualité des systèmes de gestion et le soutien aux politiques locales
- Les stratégies visant à mettre en place une réglementation de qualité dans le bâtiment
- Évaluation des instruments politiques et nouvelles stratégies.

Les résultats attendus, les effets et la production

- Échange d'expériences sur les systèmes de gestion de la qualité
- Évaluation du potentiel et des obstacles pour le contrôle de la qualité dans les bâtiments neufs ou rénovés
- Développement conjoint de nouveaux instruments de planification locale de l'énergie (planification urbaine, l'approvisionnement en énergie, les plans d'utilisation des terres, des règlements administratifs, etc)
- Évaluation des instruments choisis dans différentes régions
- Compilation des catalogues de bonnes pratiques.

Les groupes cibles

- Les municipalités
- La municipalité et les fédérations
- Les organismes locaux et régionaux de l'énergie
- Les associations publiques pour la protection de l'environnement et du climat
- Les services publics
- Les universités
- Les institutions de la science et l'éducation (organismes publics ou de droit public)
- Autres organismes publics et institutions.